De nouvelles capacités de dissuasion conventionnelle pour la France

Category: 2020-2030,Actualités,Afrique,Armement
19 avril 2024

Le 18 avril 2024, la frégate multi-missions Aquitaine et un sous-marin nucléaire d'attaque de classe Suffren ont effectué pour la première fois un double tir simultané de missiles de croisière navals, atteignant avec succès une cible terrestre sur le site des Landes de DGA Essais de missiles.

Commentaire de l'AASSDN : Une nouvelle fois, la France confirme son excellence notamment dans les domaines des missiles (de croisière) et dans celui des sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire (SNA). Ces derniers semblent s'imposent comme les bâtiments stratégiques prioritaires de la Marine nationale en raison de leur autonomie (plusieurs mois sans ravitaillement), leur discrétion ainsi que de la puissance et de la précision de leur armement (contre des objectifs maritimes et terrestres) . Ces 2 types de bâtiments (FREMM et SNA) équipés de missiles de croisière donnent à la France en complément des Rafale équipés de missiles SCALP, des capacités de rétorsion et de dissuasion conventionnelles.
Ces missiles de croisière s'appuient sur les capacités d'observation spatiale dont dispose, en toute indépendance, notre pays. Ces capacités (renseignement, missiles, frégates, sous-marins nucléaires d'attaque,…) de haute technologie pourraient constituer une part essentielle de la contribution de notre pays à la défense de l'Europe, le jour où tout ou partie des nations européennes souhaiteront assurer leur défense sans dépendre de l'accord des américains. Elles contribuent également à la défense et à la surveillance de notre espace maritime qui est le deuxième du monde. En poursuivant le développement de nos armements de ces domaines

d’excellence, la France contribue à renforcer son indépendance stratégique en matière de Défense.

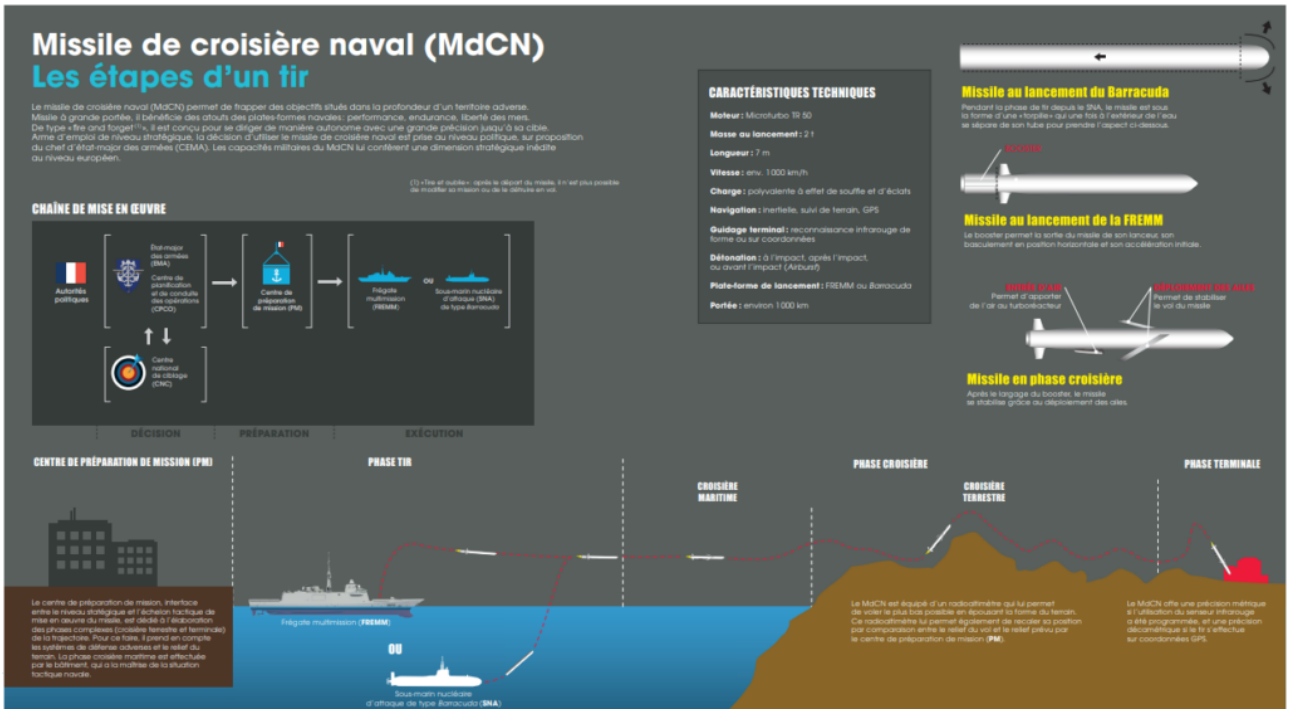

La Marine nationale a effectué pour la première fois un double-tir simultané de missile de croisière naval

La Frégate multi-missions (FREMM) Aquitaine, positionnée au large de Quimper, et un Sous-marin nucléaire d’attaque (SNA) de classe Suffren, au large de Biscarrosse, ont conduit pour la première fois, le 18 avril 2024, un double tir simultané d’entrainement du Missile de croisière naval (MdCN).
Ce tir a permis de traiter avec succès une cible terrestre, située sur le site des Landes de DGA Essais de missiles. Les deux missiles ont atteint leur cible en parfaite synchronisation.
Ce tir de munitions complexes a été réalisé grâce à l’expertise de la Marine nationale et de la DGA, qui a coordonné la préparation, avec le concours de MBDA. DGA Essais de missiles a assuré la conduite d’ensemble de l’opération, la mise en œuvre de la cible ainsi que la sécurité des biens et des personnes sur la zone d’exercice.
Réalisé dans des dispositions matérielles et humaines identiques à celles prévalant en opération, ce tir ambitieux a permis de renforcer le savoir-faire opérationnel des équipages de la Marine nationale, en mettant en œuvre une séquence particulièrement complexe.
Les enseignements tactiques et techniques de ce tir sont multiples et contribueront à développer les aptitudes au combat de nos marins, dans le cadre de la préparation opérationnelle à la haute intensité initiée par la Marine nationale.

Focus sur le Missile de croisière naval :
Dérivé et complémentaire du missile de croisière air-sol SCALP-EG mis en œuvre par les Mirage 2000D et les Rafale de l’armée de l’Air et de l’Espace et du Groupe aéronaval (GAN) de la Marine nationale, le Missile de croisière naval (MdCN) permet à la Marine nationale de conduire des opérations vers la terre en disposant d’une capacité de frappe dans la profondeur depuis les Frégates multi-missions (FREMM) et les Sous-marins nucléaires d’attaque (SNA) de

classe Suffren.

Source :
– Media@dicod.fr
– sirpa-marine.relation-presse.fct@intradef.gouv.fr